

Mémoire présenté à la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards

Par Paule Tanguay

Chénéville, Québec

le 18 mai 2022

Aux commissaires:

Bonjour,

Je me présente. Je me nomme Paule Tanguay et je vis en Outaouais. Je travaille dans le domaine de l'éducation et de la relation d'aide. Je suis une personne très soucieuse des enjeux environnementaux, particulièrement de ceux touchant la biodiversité. Voilà ce qui m'amène à présenter à la *Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards* la pétition que j'ai lancée en mars dernier. Cette pétition demande:

Un moratoire sur les coupes forestières dans l'habitat des derniers caribous de la Gaspésie.

En effet, début mars 2022, j'apprenais en lisant un article du Devoir que des permis de coupes forestières avaient été octroyés dans l'habitat des derniers caribous de la Gaspésie. J'en ai été attristée et très déçue. J'ai donc décidé de mettre en ligne, en mon nom personnel, une pétition demandant un moratoire sur les coupes forestières dans l'habitat des derniers caribous de la Gaspésie.

À peine quelques jours après avoir mis en ligne cette pétition, elle comptait quelques milliers de noms et plus de 1000 partages. Bref, nombre de personnes ont à coeur de protéger la biodiversité et réclament des mesures fortes, tel un moratoire, pour protéger les caribous de la Gaspésie.

Voici le texte qui met en contexte la demande de cette pétition et vous trouverez en pièce jointe la liste des 9 839 signataires dont la grande majorité sont des résidents de la province du Québec.

En vous remerciant d'avoir pris connaissance de mon mémoire

Cordialement

Paule Tanguay

Moratoire sur les coupes forestières dans l'habitat des derniers caribous de la Gaspésie



Paule TANGUAY a lancé cette pétition adressée à François Legault premier ministre du Québec et à 1 autre

Il ne reste qu'une trentaine de caribous en Gaspésie! Oui, vous avez bien lu, il reste entre 32 et 36 caribous dans la harde des caribous montagnards de la Gaspésie. Une harde au bagage génétique unique. Si rien n'est fait, on s'attend à l'extinction, d'ici une cinquantaine

d'années, de cette harde. Nos petits enfants et ceux qui suivront pourraient bien ne jamais voir «en vrai» ce bel animal.

Malgré ces chiffres alarmants, le gouvernement Legault s'apprête à autoriser des coupes forestières dans l'habitat du caribou. Il faut dire non à cela et **il faut demander un moratoire sur les coupes forestières dans l'habitat des derniers caribous de la Gaspésie.**

Cette harde a connu un déclin dramatique lié principalement à l'activité humaine. Plus précisément, c'est à la coupe des forêts anciennes (les caribous se nourrissent du lichen que l'on retrouve sur les épinettes matures) et à l'ouverture de chemins forestiers (qui favorisent le morcellement de l'habitat et la prolifération des prédateurs du caribou) que les scientifiques attribuent une large part de ce déclin plus qu'inquiétant.

En 1953, on comptait entre 700 et 1500 individus.

Au début des années '80 on recensait autour de 275 individus.

Entre 2008 et 2020 la population est passée de 130 à moins de 40 individus.

Malgré les trois plans de rétablissement pour le caribou de la Gaspésie (1990-1996, 2002-2012 et 2019-2029), on observe la poursuite du déclin de la population des caribous. Bref, il faut faire plus car ces plans ont fait la preuve de leur inefficacité et ne sont pas suffisants pour protéger les caribous de la Gaspésie de l'extinction.

Présentement, l'habitat qui est protégé est celui que l'on nomme «l'habitat essentiel» du caribou. Vu la chute drastique des effectifs et

en vertu de la Loi fédérale sur les Espèces en Péril, «l'habitat essentiel» du caribou est actuellement en révision et cette étude prévoit un agrandissement de cet «habitat essentiel» à protéger. Bref, il faut un moratoire sur la coupe des forêts fréquentées par les caribous et attendre la révision de «l'habitat essentiel» qui sera édictée en vertu de la Loi sur les Espèces en Péril avant de laisser s'aventurer la moindre «chain saw» dans cet habitat sensible. Les caribous, sur le bord de l'extinction, ont besoin de nous, de notre engagement pour être protégés. Voilà pourquoi il est important de dire **NON aux décisions à courte vue du gouvernement Legault et de dire OUI à un moratoire sur toutes coupes forestières dans l'habitat fréquenté par les caribous de la Gaspésie.**

Agissons maintenant pour que la biodiversité ne se transforme pas en un album photo d'espèces que nous n'avons pas su protéger de l'inconscience et de l'aveuglement. Agissons maintenant pour que la biodiversité continue de nous toucher par sa beauté, par sa grandeur, par sa vivacité et par le sentiment de connexion et d'appartenance qu'elle suscite en nous lorsque l'on entre en contact avec elle.

Parce que la beauté du monde mérite d'être protégée. Parce que la beauté du monde, une fois éteinte, ne peut renaître de ses cendres. Parce que la beauté du monde est le plus bel héritage que l'on puisse léguer à ceux qui viendront après nous. Parce que nous avons le devoir moral de le faire.

Merci de signer et de partager cette pétition.

Paule Tanguay

Les informations contenues dans ce texte ont été tirées des articles du Devoir sur les caribous ainsi que du site de Nature Québec.

<https://www.change.org/p/fran%C3%A7ois-legault-premier-ministre-du-qu%C3%A9bec-moratoire-sur-les-coupes-foresti%C3%A8res-dans-l-habitat-des-derniers-caribous-de-la-gasp%C3%A9sie>